



**DECLARATION AU CSE DU 4 AVRIL :
FO PERSISTE A DEMANDER UNE
NEGOCIATION POUR AMELIORER LA
SITUATION DES FEMMES**

**Résister
Revendiquer
Reconquérir**

Contact

06 12 11 26 61

fory@adp.fr

Adp.forceouvriere@gmail.com

Monsieur Le DRH,

Nous connaissons votre volonté et votre investissement pour faire progresser l'égalité de traitement femmes/hommes dans l'entreprise, et améliorer la situation de ces dernières.

Cela fait 23 jours que vous n'avez pas pris la peine de répondre à notre courrier du 8 mars 2024 qui demandait l'ouverture d'une négociation afin d'améliorer les conditions de travail et le bien-être des femmes chez ADP.

Allez-vous répondre à nos revendications qui portent sur :

- L'INSTAURATION D'UN CONGE MENSTRUEL et d'un CONGE SPECIAL "péri ménopause/ménopause"
- LE RETOUR AU TEMPS PARTIEL POUR CONVENANCE PERSONNELLE POUR UNE MEILLEURE CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE/VIE PERSONNELLE
- LE RETOUR A LA SUR REMUNERATION DES TEMPS PARTIELS (A SAVOIR 1/2 TEMPS PAYE 60% 3/4 TEMPS PAYE 80%)
- HOMOGENEISATION et ELARGISSEMENT des HORAIRES DE CRECHE entre chaque plateforme
- PRISE EN CHARGE d'une semaine supplémentaire en congé maternité
- GARANTIE DE L'ACCES A LA PROMOTION pour le personnel à temps partiel et/ou après congé maternité et/ou parental
- Mise en place d'un DISPOSITIF d'accompagnement DESTINE AUX FEMMES ALLAITANTES

Nous réitérons notre demande d'ouverture de négociation sur ces revendications, sans attendre ni nous voir opposer un futur changement de direction ou la tenue prochaine des JOP.

Nous sommes prêts dès maintenant, tous les jours les femmes de l'entreprise attendent des réponses et subissent des conditions parfois difficiles qui pourraient être améliorées par cette négociation.

Nous invitons les autres Organisations Syndicales à participer à cette démarche et à travailler ensemble pour obtenir satisfaction pour nos collègues.